



## AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2026-02-3

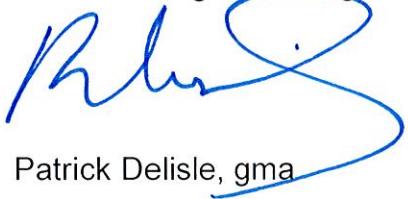
### ADOPTION D'UN RÈGLEMENT EMPRUNTANT AU PLUS 3 630 300 \$ POUR FINANCER LA RÉFECTION DES RUES MCCARTHY, SAINT-JOSEPH ET CHEVRIER

Monsieur Pierre St-Louis, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement empruntant au plus 3 630 300 \$ pour financer la réfection des rues McCarthy, Saint-Joseph et Chevrier.

Le projet de règlement PR2026-02-3 intitulé « *Règlement empruntant au plus 3 630 300 \$ pour financer la réfection des rues McCarthy, Saint-Joseph et Chevrier* » est déposé par Monsieur Pierre St-Louis, conseiller, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,  
Ce 4<sup>e</sup> jour de février 2026.

Le directeur général et greffier,

  
Patrick Delisle, gma